



HAL
open science

Le plus-que-parfait dans le récit, une étude trilingue

Yvon Keromnes

► **To cite this version:**

Yvon Keromnes. Le plus-que-parfait dans le récit, une étude trilingue : sens, morphologie et contexte. Cahiers Chronos, 2013, 26, pp. 77-93. hal-00925225

HAL Id: hal-00925225

<https://hal.science/hal-00925225>

Submitted on 7 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le plus-que-parfait dans le récit, une étude trilingue : sens, morphologie et contexte

Introduction :

Parmi la profusion de travaux traitant de la sémantique des formes verbales ces dernières années, le plus-que-parfait, aussi bien dans sa variante allemande, anglaise ou française, représente une catégorie assez peu étudiée. Ce manque d'intérêt relatif peut s'expliquer en partie par le fait qu'il ne s'agit pas d'une catégorie 'majeure', pouvant fonctionner en autonomie, et à partir de laquelle on pourrait par exemple construire un récit¹, en partie par l'idée que son analyse s'inscrit naturellement dans celle du parfait, dont elle constitue une subdivision, et ne justifie donc pas une étude particulière, mais peut-être aussi parce qu'une description rendant compte de ses différents emplois pose quelques difficultés. Dans cet article, après avoir précisé un certain nombre de notions ayant trait à la description sémantique des formes verbales en général et leur fonctionnement en contexte narratif, nous aborderons donc la question d'une catégorie 'plus-que-parfait' translinguistique², et de la ou des valeur(s) sémantique(s) de cette catégorie en langue et en discours, notamment par opposition aux formes de passé non périphrastiques.

Temporalité, aspectualité, modalité :

Parmi les questions récurrentes qui alimentent les débats sur les morphèmes verbaux figure en bonne place la définition de la notion de temps verbal, et en particulier son rapport avec le temps physique³. Définir le temps verbal comme 'localisation dans le temps' comme a pu le faire B. Comrie (1985:vii), c'est selon nous à la fois en dire trop et trop peu. Trop parce que l'on semble affirmer un lien univoque entre temps verbal et temps physique, et trop peu parce qu'on omet de préciser que cette localisation s'opère relativement à un point de vue, essentiellement celui de l'énonciateur⁴. Comment, sans tenir compte de ce paramètre, rendre compte d'emplois des temps verbaux tels que ceux-ci ?⁵ :

1) [...] il y *avait* en particulier un Monsieur Schlagdenhaufen, dont il faut citer le nom parce qu'il *va jouer* un rôle considérable dans l'histoire de la France, c'est lui qui *initie* Henri Frenet au problème du National Socialisme [...]

où nous avons un discours dans lequel l'énonciateur, dont la présence est marquée par un commentaire métalinguistique au présent, relate des événements passés en faisant suivre un imparfait par un futur, lui-même repris par un présent.

¹ C. Touratier (1996:154) affirme même que « quel que soit le contexte dans lequel il se trouve, le plus-que-parfait, dans la mesure où c'est un imparfait, ne peut que concerner, dans un récit, des procès qui n'appartiennent pas à la trame événementielle », ce que nous contestons : si dans *il traversait la rue*, l'imparfait ne garantit pas l'achèvement du procès et rend son insertion dans une trame événementielle problématique (mais non impossible, on le sait bien), *il avait traversé la rue* renvoie bien à un événement appréhendé dans sa totalité, et donc parfaitement insérable dans une telle trame.

² C'est-à-dire une catégorie qui, à défaut d'être établie comme universelle (cf. Ö. Dahl 1985), peut recevoir une caractérisation valant pour plusieurs langues.

³ La nécessité d'une distinction que l'anglais a lexicalisée (*tense/time*) est généralement perçue, de sorte que l'on cherchera d'autres dénominations (par ex. *tempus*, qui à l'origine renvoie tout de même au temps physique, ou *tirer verbal*). Ici comme ailleurs en linguistique, il est difficile de trouver une étiquette parfaitement satisfaisante.

⁴ Cf. B. Laca (2002:5).

⁵ La nouvelle fabrique de l'histoire, France-Culture, le 27.11.2007. Précisons qu'il ne s'agit pas d'un texte lu.

Ce que montrent de tels exemples, c'est que le lien entre temps verbal et temps physique est en fait relatif. Mais radicalisée, la relativisation de ce lien a pu conduire à affirmer l'atemporalité de certains emplois de certains temps verbaux. C'est par exemple, pour l'allemand, la thèse du prétérit épique de K. Hamburger (1957), ou celle de H. Weinrich (1964) pour les temps du français. On peut dire aujourd'hui que ces thèses radicales ont été largement battues en brèche⁶, mais elles procédaient d'une intuition fondamentalement juste, qui est que les formes verbales en contexte narratif ont un fonctionnement particulier lié à la nature même du texte narratif : un récit est une structure temporelle finie donnée a priori⁷, qui présuppose un début, un déroulement, une fin. Le narrateur, dans cet espace fini (à propos duquel on pourra parler de temps spatialisé), propose à un lecteur un itinéraire qu'il est seul à maîtriser, et à travers une relation qui possède sa propre temporalité⁸. De ce fait, l'usage des temps verbaux dans un texte narratif concerne la relation énoncé-énonciateur⁹ bien davantage que l'établissement d'une référence temporelle précise, une présence énonciative en retrait facilitant un 'auto-agencement' des procès (fonctionnement anaphorique), les temps verbaux contribuant par leurs oppositions à structurer le récit lui-même en donnant à certains événements une saillance particulière par rapport à d'autres (opposition premier plan / arrière-plan chez Weinrich), alors qu'une présence énonciative marquée (fonctionnement déictique) attire davantage l'attention sur l'attitude de l'énonciateur¹⁰.

C'est dans cette perspective, donc, que nous tâchons de rendre compte de la sémantique des temps verbaux, à partir d'un modèle inspiré de H. Reichenbach (1957) et fondé sur les trois notions d'*intervalle de l'événement* (E), *intervalle de référence* (R), et *intervalle de l'énonciation* (S)¹¹. Nous considérons avec B. Comrie (1981) que les relations entre les intervalles s'opèrent deux à deux avec une relation E/R que l'on peut qualifier d'*aspectuelle*, et une relation R/S que l'on peut qualifier de *temporelle*. Nous précisons ainsi qu'en français, l'imparfait (IMP : R ⊂ E) s'oppose aspectuellement au passé simple (PS : E ⊂ R¹²), mais que tous deux se distinguent notablement du prétérit allemand et du prétérit simple anglais : alors que les deux temps verbaux du français marquent explicitement l'aspect ouvert¹³, pour le premier, ou fermé pour le second, les prétérits allemand (PRÄT) et anglais (PRET) n'explicitent rien ; l'intervalle de l'événement et l'intervalle de référence se

⁶ Cf. C. Vetters (1996:166-199).

⁷ Cf. P. Ricoeur (1983).

⁸ Comme la relation narrateur-lecteur s'établit par l'entremise d'un lecteur postulé (fictif), M. Vuillaume (1990) la décrit comme « fiction secondaire », l'agencement de ces deux structures temporelles constituant la double configuration du récit.

⁹ C'est ce que décrit E. Benveniste dans son article sur les relations de temps dans le verbe français (1966).

¹⁰ C'est le fameux constat de Benveniste (ibid., p.241), selon lequel « les événements semblent se raconter eux-mêmes ». Quoique G. Genette ait pu écrire à ce sujet (1972:266), Benveniste ne nie pas l'implicite présence d'un narrateur. Il distingue énonciation historique et énonciation de discours, « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur » (ibid., p.242) avec ce constat qu'un récit au passé simple attire davantage l'attention sur le déroulement des événements, et un récit au passé composé davantage sur l'attitude de l'énonciateur. Un constat qui semble rejoindre les observations de C. Vetters et P. Caudal (2006:133).

¹¹ Pour plus de détails sur la nécessité d'un aménagement de la sémantique temporelle de Reichenbach, cf. B. Combettes et al. (1993).

¹² Et non pas E=R, comme semblent le dire C. Vetters et P. Caudal (2005:46). Si les bornes des deux intervalles coïncident, on n'a pas un aspect global, mais indéterminé, puisque les bornes du procès ne sont pas explicitement saisies.

¹³ Comme nous avons déjà pu le mentionner (Keromnes:1998), l'imparfait conserve toujours sa valeur d'aspect ouvert, ses emplois tels que l'imparfait de rupture s'expliquent par le jeu de facteurs contextuels et non par une déformation de la valeur sémantique de celui-ci. Par ailleurs, les termes perfectif et imperfectif nous paraissent problématiques aussi bien pour le français que pour l'anglais, parce qu'ils sont empruntés au russe, langue dans laquelle le passé imperfectif constitue la forme par défaut du passé et le passé perfectif la forme marquée, ce qui les distingue du couple français IMP/PS, et la présence d'un auxiliaire dans la forme marquée anglaise (prétérit périphrastique) introduit une valeur spécifique dont nous parlons plus loin.

recouvrent ($E=R$), et alors que la paire PS / IMP constitue une opposition privative, les prétérits sont aspectuellement indéterminés, et en anglais, la paire PRET / PRET Be + -ing oppose une forme par défaut à une forme marquée d'aspect ouvert ($R \subset E$). Mais qu'en est-il de la modalité¹⁴ ? R. Fowler (1977:13) la définit ainsi :

La modalité recouvre tous les traits du discours concernant l'attitude ou l'engagement d'un locuteur/scripteur quant à la validité ou l'applicabilité du contenu propositionnel d'un énoncé, et corrélativement, la relation entre ce locuteur/scripteur et le destinataire de l'acte de langage¹⁵.

Nous retrouvons dans cette définition la notion de présence énonciative évoquée plus haut, liée aux idées de jugement et de sentiment. Selon nous, la relation R/S est également le lieu de la modalité pour les temps verbaux¹⁶ dans la mesure où, comme nous l'avons dit, il n'existe pas de relation directe entre S et E et que c'est donc à travers la relation R/S que s'exprime, au sens de Fowler, une attitude de l'énonciateur par rapport à son énoncé (mise en retrait ou marquage explicite d'un lien) : Cette dimension modale dépend évidemment de la valeur sémantique propre de l'auxiliaire, mais aussi de la relation elle-même : dès lors que $R \neq S$, la même valeur sémantique de dissociation entre les deux intervalles (notée R-//S ou S-//R selon le cas) peut donner lieu à une lecture temporelle (valeur en discours, $R < S$, passé, ou $S < R$, futur) mais comprend de toutes façons une dimension modale correspondant à un désengagement de l'énonciateur.

Dès lors, selon nous, ce que nous continuerons à appeler « temps verbaux » par commodité peuvent posséder, avec des degrés divers de saillance, les trois dimensions de temporalité, aspectualité et modalité¹⁷.

Formes verbales et narration :

Parmi les multiples possibilités d'expression linguistique de la narration écrite, le récit prototypique repose sur des formes verbales finies, sur le mode indicatif, et sur un temps verbal principal qui sera un temps simple du passé, un temps qui garde sa valeur temporelle puisque conceptuellement, un récit est conçu comme une *totalité* pluri-événementielle, en quelque sorte un macro-procès borné, totalité à laquelle seul, le passé peut nous donner véritablement accès.

Ce temps simple sera, en français, le PS, et en allemand comme en anglais, le prétérit. Les représentations selon le système proposé diffèrent donc, puisque nous avons ($E \subset R$ & R-//S) pour le premier, et ($E=R$ & R-//S) pour les deux autres. Nous pouvons cependant les regrouper sous la formule ($E \subseteq R$ & R-//S) en les qualifiant d'*aoristes*, comme le fait E. Benveniste (1966:241). Ils correspondent à la présentation d'un procès appréhendé par défaut

¹⁴ Nous traitons ici du phénomène de *modalité*, qui inclut celui de *mode*, marquage dans le système verbal par des morphèmes spécialisés, sans s'y limiter.

¹⁵ Modality covers all those features of discourse which concern a speaker's or writer's attitude to, or commitment to, the value or applicability of the propositional content of an utterance, and concomitantly, his relationship with whoever he directs the speech act to.

¹⁶ Les réflexions sur ce point nous sont pour une bonne part inspirés par les travaux de A. Culioli sur la notion de repérage (cf. par ex. Culioli, 1980), mais nous nous distinguons de la Théorie des Opérations Énonciatives en particulier parce que nous établissons un lien direct entre morphologie et sémantique des temps verbaux qui fait qu'on ne peut, selon nous, parler d'un PC « aoristique ».

¹⁷ Et selon cette analyse, il sera donc futile de s'interroger sur l'étiquette « véritable » d'un IMP, par ex., pour savoir s'il s'agit d'un temps, d'un aspect ou d'un mode.

dans sa (quasi-)globalité, c'est-à-dire, dans le cas des prétérits, non explicitement inachevé¹⁸ et ne pouvant être situé par rapport à la situation d'énonciation (bref, un passé indéfini, ce que signifie le terme *aoriste*). Voilà pour ce qui est des formes simples, mais pour compléter ce système, nous allons à présent nous intéresser aux caractéristiques des formes composées.

Cette alternance a déjà été constatée, par exemple par K. Welke¹⁹ (2005:352), qui remarque également que le récit au passé est le contexte privilégié pour l'emploi du PQPFKT²⁰ (ibid., p.358).

Quel est précisément le rôle du temps périphrastique allemand et de ses homologues français et anglais, et en quoi la morphologie de ces temps importe-t-elle pour répondre à cette question ? Notons d'abord que si les systèmes verbaux de l'anglais, de l'allemand et du français possèdent en une forme analogue, le pluperfect anglais (PPFCT) connaît deux formes concurrentes, *have + -en* et *have been + -ing*, et qu'en français, le passé antérieur (PA) peut concurrencer le plus-que-parfait (PQPFT). De plus, l'anglais et le français disposent déjà d'une opposition des temps du passé (imparfait / passé simple, prétéril simple / prétéril périphrastique) permettant de structurer le récit, là où l'allemand a recours aux types de procès. De l'allemand vers l'anglais ou vers le français, nous allons donc vers une diversification et une complexification des systèmes verbaux. La question qui se pose est donc de savoir, au delà des ressemblances de forme et de fond²¹ entre PQPFKT, PQPFT et PPFCT, si nous pouvons postuler l'existence d'une catégorie translinguistique du plus-que-parfait dans l'optique de Ö. Dahl, c'est-à-dire une catégorie dont les emplois dans les langues étudiées se recouvriraient largement.

Le premier exemple cité par H. Reichenbach (1947:288) dans la présentation de son système est un pluperfect (PPFCT) :

(2) Peter had gone.

et ce n'est évidemment pas un hasard : ce temps périphrastique est la justification du modèle de Reichenbach, dans la mesure où l'exemple donné ne peut être décrit à partir des seules notions d'événement et de situation d'énonciation, mais nécessite trois notions distinctes²², le moment E du départ de Peter, le moment R du passé à partir duquel je considère ce départ, et celui S auquel je prononce cet énoncé. D'où la formule de base proposée par H. Reichenbach pour ce parfait passé : E-R-S. Or, comme de nombreux linguistes l'ont noté, le PPFCT peut avoir plusieurs sens en discours. B. Comrie (1981:28) note que

(3) He had finished at 6.

peut en avoir deux, le premier est la valeur d'antériorité dans le passé, l'observation à 6h de l'achèvement de la tâche par la personne ($E \subset R$), et le second la valeur d'accompli dans le passé, le constat à 6h du résultat, la tâche ayant été achevée antérieurement ($E < R$). Ceci est vrai aussi pour l'allemand, R. Thieroff (1992:193) parle à ce propos d'ambiguïté du PQPFKT. Benveniste fait la même observation à propos du passé composé (PC) et le plus-que-parfait

¹⁸ La relation $R \subset E$ correspond à la fois à une non-autonomie du procès sur le plan référentiel et à une non-autonomie de la forme verbale sur le plan textuel.

¹⁹ Das Plusquamperfekt tritt aber typischerweise im Wechsel mit dem Präteritum auf.

²⁰ Der erzählende Vergangenheitskontext ist typisch für das Plusquamperfekt.

²¹ Même s'il s'agit dans les deux cas de verbes ayant au départ signifié la possession et l'occupation, si donc sémantiquement, ils sont très comparables, étymologiquement, le *habeo* latin et le *habban* germanique ne sont pas clairement apparentés.

²² En fait, trois intervalles au moins, nous le verrons.

(PQPFT) français (1966:247), notant que « les formes composées ont deux fonctions, antériorité et parfait ».

Mais alors que B. Comrie (1981:28), argumente, à partir de cette particularité du PC français le différenciant du present perfect (PFCT), en faveur d'une distinction entre l'analyse de ce dernier et celle du PPFCT²³, nous pensons au contraire que celle-ci permet d'éclairer l'analyse du plus-que-parfait en tant que catégorie translinguistique.

Historiquement, cette ambiguïté s'explique très bien dans le cadre d'un phénomène très général d'évolution des valeurs sémantique. Comme l'écrit J. Kurylowicz (1966:56-57) :

Une catégorie peut subir des modifications importantes dans son contenu interne (fonctionnel) sans que le signe qui la dénote se modifie pour autant, simplement sous l'effet d'une réduction ou d'une extension de son champ d'application.

Et pour ce qu'il appelle le parfait dans les langues indo-européennes, il note (ibid., p.59) une évolution en 4 étapes :

1^{er} stade : état présent (résultant d'une action antérieure)

2^{ème} stade : action antérieure au moment où l'on parle avec résultat présent

3^{ème} stade : action passée rapportée au moment où l'on parle (antériorité) et

4^{ème} stade : action passée.

Notons la précision apportée ici au terme d'antériorité, par rapport à l'usage qu'en fait Benveniste : si le PFCT peut bien dénoter l'antériorité, toujours en rapport avec le moment d'énonciation, il ne peut dénoter un événement passé appréhendé indépendamment de ce moment, et déterminé par exemple par un adverbe temporel tel que *one day*. Ceci ne fait pas de lui un temps atypique ; il a successivement parcouru les stades 1 à 3, mais simplement, à la différence du PFCT allemand et du PC français, n'est toujours pas parvenu au 4^{ème} stade, qui lui permettrait d'exprimer l'antériorité au sens de Benveniste²⁴.

L'évolution du parfait ainsi décrite correspond à un mouvement rétrospectif. En termes reichenbachiens, on observe dans les trois langues étudiées un glissement progressif de R, partant de S vers E.

Il est tentant d'interpréter le fonctionnement du parfait à partir de sa morphologie, ce que semble faire Benveniste (ibid., p.224) pour le français, lorsqu'il écrit que « le parfait établit un lien vivant entre l'événement passé et le présent où son évocation trouve place ». Le participe passé renvoie à l'événement, et c'est l'auxiliaire qui établit le lien d'une part, en tant que relateur, avec cet événement et d'autre part, par le temps qu'il porte, avec l'intervalle d'énonciation. Il reste que R n'est pas situé. Pour un PC français, par exemple :

(4) J'ai repeint la cuisine.

nous aurons en discours deux représentations sémantiques distinctes (deux interprétations), $E < R$ & $R = S$ (interprétation d'accompli : la pièce est plus gaie), soit $E \subset R$ & $R - S$ (en réponse à la question « Qu'as-tu fait ce week-end ? »), interprétation d'antériorité), cette représentation étant distincte de celle du PS. Précisons ce point : si l'on peut parler dans le cas du PC narratif et du PS d'équivalents fonctionnels, nous croyons fermement à la validité du principe de

²³ "There is also typological evidence in favour of separating the Perfect off from the Pluperfect and Future perfect. Many languages have tenses corresponding closely to the English Pluperfect and Future perfect, but have no tense even close in range of functions to the English Perfect. Modern spoken French illustrates this situation".

²⁴ Même si les observations de M. Fryd (1998) laissent penser qu'il n'en est plus très loin.

D. Bolinger²⁵, selon lequel deux formes linguistiques distinctes ne peuvent être parfaitement équivalentes d'un point de vue sémantique. Dans le cas du PC, nous avons un lien explicitement marqué entre R et S (R-S), en opposition au PS, où un tel lien n'existe pas (relation R-//-S) pour les temps simples du passé ou les auxiliaires portant ces temps ; c'est-à-dire que lorsque le PC marque l'antériorité, le lien temporel R/S a disparu, mais non pas sa composante modale, d'où ce que C. Vetters et P. Caudal (2006:133) désignent comme un centrage plus important, par rapport au PS, sur le « contenu illocutoire » de relations de discours. Il s'agit bien de valeurs en discours, l'évolution montre une « extension du domaine d'application », nous postulons donc en langue une valeur sémantique commune du PC, indéterminée quant à la position d'un R reliant explicitement E et S, et notée E # R # S. En discours par contre, cette indétermination sera généralement levée, et nous pourrons avoir les deux valeurs décrites plus haut, E=R & R-S (parfait) ou E-R & R=S (antériorité).

Après ce détour par le temps périphrastique présent du français, revenons au temps périphrastique passé dans nos trois langues. Les plus-que-parfaits allemand, anglais et français ont en discours soit une valeur d'accompli dans le passé (deuxième interprétation de l'exemple 4, E-R & R-//-S), soit une valeur d'antériorité dans le passé (première interprétation de l'exemple 4), et nous avons alors nécessairement $E \subset R$. Or, comme H. Reichenbach l'avait bien vu, un temps verbal composé du passé nécessite une dissociation entre E et R ; ceci ne nous semble possible qu'en postulant l'existence d'un deuxième R, une solution qui a été envisagée, en particulier, par B. Comrie (1981) et K. Welke (2005). Les deux valeurs en discours du plus-que-parfait translinguistique seront alors E-R & R-//-S pour l'accompli du passé et $E \subset R_1$ & $R_1 < R_2$ & R_2 -//-S pour l'antériorité dans le passé, soit en langue une valeur commune notée E # R₁ # R₂-//-S.

Le PQPFKT dans *La métamorphose* :

L'étude du PQPFKT et de ses traductions s'insère dans une étude plus générale des formes verbales dans la nouvelle de Franz Kafka *Die Verwandlung*²⁶. En conformité avec le prototype de récit décrit plus haut, nous constatons que PRÄT représente la très grande majorité des occurrences de formes verbales finies, loin devant PQPFKT. Si nous ne considérons que les temps indicatifs (récit pleinement actualisé), ces deux temps représentant à eux seuls la quasi-totalité des formes verbales finies dans ce corpus (respectivement 87,9% et 11,7% des 1804 occurrences) :

Fig. 1 : Répartition des formes verbales finies en allemand

Die Verwandlung	nombre d'occurrences	pourcentage sur l'ensemble des formes finies
PRÄT	1586	78,71 %
PQPFKT	211	10,47 %
KONJ II	122	6,05 %
KONJ I	89	4,42 %
PRÄS	6	0,30 %
PFKT	1	0,05 %

²⁵ Dont il faut rappeler ici la célèbre formule : « every difference makes a difference ».

²⁶ Il s'agit de récit stricto sensu, c'est-à-dire que le discours direct a été exclu du corpus (Pour plus de détails sur ce corpus sur tableur Excel permettant la comparaison proposition par proposition de la nouvelle allemande, de quatre traductions en français et quatre traductions en anglais, cf. Keromnes 2000. Entre autres choses, les résultats quantitatifs concernant l'emploi des formes verbales dans ces neuf textes, en particulier PRÄT et ses traductions en français et en anglais, y sont analysés).

Cette alternance PRÄT/PQPFKT est également constatée par K. Welke²⁷ (2005:352), qui remarque par ailleurs que le récit au passé est le contexte d'emploi privilégié pour le PQPFKT²⁸ (ibid., p.358).

Pour ce qui concerne les traductions vers l'anglais et le français, nous observons une tendance à la désactualisation, puisque le nombre de formes verbales finies y est dans les deux langues sensiblement inférieur à celui de l'original :

Fig.2 : Répartition des formes verbales principales dans les traductions en français

	Vialatte	Lortholary	David	Vergne-Cain & Rudent
IMP	774	873	930	861
PS	581	585	554	645
PQPFT	205	186	233	200
PA	6	5	6	3
Tot. formes finies	1742	1851	1898	1894

Fig.3 : Répartition des formes verbales principales dans les traductions en anglais

	Muir & Muir	Underwood	Pasley	Corngold
PRET	1436	1318	1410	1432
PPFCT	222	267	259	256
PRET BE+-ING	82	81	95	80
PPFCT BE+-ING	7	8	7	8
Tot. formes finies	1866	1775	1895	1912

De ce fait, et sachant que l'anglais comme le français possèdent des formes concurrentes à leur équivalent du PQPFKT (formes ayant en partie des valeurs communes avec les équivalents respectifs de cette forme verbale), nous aurions pu nous attendre à ce que la répartition des formes verbales dans les traductions montre une plus grande variété, et à ce que les formes équivalentes PQPFT et PPFCT soient quantitativement moins présentes dans les traductions que le PQPFKT dans l'original. Or, il n'en est rien. Comme pour l'allemand, ces formes verbales sont en anglais en deuxième position derrière la forme simple du passé, et en français, en troisième position derrière IMP et PS, loin devant les autres formes verbales, que nous ne faisons pas toutes figurer ici. De fait, l'un des traducteurs français (David) a davantage recours au PQPFT, et c'est aussi le cas pour l'ensemble des traducteurs en anglais²⁹. Notons également que les formes concurrentes du plus-que-parfait, PA en français et PPFCT BE+-ING en anglais, apparaissent ici extrêmement minoritaires.

Voyons à présent dans des exemples en quoi les traductions du PQPFKT peuvent correspondre ou non à l'original :

(5) Kaum *hatte* sie *sich umgedreht*, zog sich schon Gregor unter dem Kanapee hervor und streckte und blähte sich.

(5a) A peine *s'était-elle retournée* que Gregor s'empressa de s'extraire de sous le canapé pour s'étirer et se dilater à nouveau.

²⁷ Das Plusquamperfekt tritt aber typischerweise im Wechsel mit dem Präteritum auf.

²⁸ Der erzählende Vergangenheitskontext ist typisch für das Plusquamperfekt.

²⁹ Notons qu'il ne s'agit pas d'une alternative entre formes verbales non finies et PPFCT, puisque la traduction montrant l'emploi le plus élevé du PPFCT présente également le plus fort taux de désactualisation.

(B. Lortholary)

L'adverbe *kaum* (à peine) exprime la quasi-indissociabilité d'une entité par rapport à un repère. Dans notre exemple, il s'agit de l'interprétation de la relation entre les deux procès P_1 *sie/sich umdrehen* (elle/se retourner) et P_2 *Gregor/sich unter dem Kanapee hervorziehen* (Gregor/sortir de sous le sofa) dans cette phrase, P_1 au PQPFKT, P_2 au PRÄT. L'adverbe associé au PQPFKT nous indique, en termes reichenbachiens, que la borne finale de E_1 est quasi-identique à la borne initiale de R (valeur d'accompli), et $R = E_2$. L'état résultant du premier procès correspond au deuxième procès, autrement dit, P_1 et P_2 nous sont donnés dans une successivité quasi-immédiate. C'est la même interprétation que nous obtenons dans trois des traductions en français avec un PQPFT pour P_1 et un PS pour P_2 , à la différence que R et E_2 ne se recouvrent plus, l'IMP de l'auxiliaire établit un R dans lequel E_2 est localisé ($E_2 \subset R$) ; mais A. Vialatte, quant à lui, emploie un PA :

(5b) Elle *n'eut* pas plus tôt *tourné* les talons que Grégoire sortit de sa cachette pour s'étirer et rendre à son ventre son volume normal.

Comme pour le PQPFT (et comme pour toute forme auxiliée), il y a mise en perspective³⁰, mais selon nous, la différence réside dans le fait que contrairement au plus-que-parfait, le PA ne peut avoir qu'une seule valeur, E-R-S, avec un R explicitement fermé dont la borne initiale est celle de l'état résultant de E : la successivité des deux procès est donc plus marquée.

Dans ce même exemple, trois des traductions en anglais ont recours à un PPFCT :

(5c) *Hardly had she turned* her back when Gregor came from under the sofa and stretched and puffed himself out.

(W. & E. Muir)

mais l'une d'elles exprime directement l'état résultant :

(5d) *Hardly was her back turned* before Gregory emerged from beneath the couch [...].

(J. A. Underwood)

le procès antérieur est alors seulement impliqué, la représentation de la scène en est un peu moins dynamique.

Dans l'exemple suivant, le PQPFKT a valeur d'antériorité dans le passé, le fait antérieur étant mentionné par le personnage comme preuve de la sagesse de sa sœur :

(6) Sie war klug, sie *hatte* schon *geweint*, als Gregor noch ruhig auf dem Rücken lag.

(6a) Elle était avisée, elle *avait* déjà *versé* des larmes quand Gregor gisait immobile sur le dos.

(B. Vergne-Cain & G. Rudent)

(6b) She understood things; she *had* already *been* in tears while Gregor was still lying calmly on his back.

³⁰ Nous ne pensons donc pas, contrairement à C. Touratier (1996:158), que le PA présente le procès « comme un fait autonome et indépendant », puisqu'il n'est toujours observé qu'à partir de son état résultant. Simplement, la valeur du morphème verbal porté par l'auxiliaire entraîne une fermeture de R qui interdit d'y localiser le procès suivant en même temps qu'elle empêche les effets discursifs descriptifs ou explicatifs propres à l'IMP, bloquant la valeur du PA comme purement temporelle.

(M. Pasley)

Dans cette interprétation d'antériorité, la saisie quasi-globale du procès *elle/pleurer* permet de lui redonner un caractère événementiel : les pleurs de la sœur interviennent alors que Gregor est encore relativement serein. Si l'auteur avait employé un PRÄT, nous aurions simplement une activité (au sens de Vendler) plus ou moins simultanée avec l'état *Gregor/être allongé*, ce qui ne serait pas très différent de la traduction de Pasley contrastant en fait deux états. Notons en revanche que tant en anglais qu'en français, plusieurs traducteurs choisissent d'insister sur l'aspect événementiel de la scène et introduisent un marqueur d'inchoation afin de donner une plus grande saillance à la borne initiale du procès :

(6c) [...] she *had begun* to cry [...].
(W. & E. Muir, S. Corngold)

(6d) [...] elle *avait déjà commencé* à pleurer [...]
(A. Vialatte)

(6e) [...] elle *s'était mise à pleurer* déjà [...]
(C. David)

Nous avons vu que la forme concurrente du PPFCT, le PPFCT BE+-ING, était très peu représentée dans notre corpus et assez comparable par sa fréquence d'emploi au PA en français³¹. Pour tout dire, nous ne trouvons qu'une seule occurrence dans la nouvelle pour laquelle les quatre traductions en anglais s'accordent sur ce temps verbal :

7) Er war befriedigt, und Mutter und Schwester, die gespannt *zugesehen hatten*, begannen aufatmend zu lächeln.

7a) He was satisfied, and mother and sister, who *had been watching* anxiously, sighed with relief and began to smile.
(S. Corngold)

Cet accord sur une forme aussi peu employée indique une contrainte linguistique, qui réside en ce que l'expectative nerveuse qualifiant l'attitude de la mère et de la sœur n'est pas un état qui trouve en soi son achèvement, ce sont le soupir de soulagement et l'ébauche de sourire qui y mettent fin. Et le fait que l'anglais puisse spécifier le non achèvement du procès antérieur rend cette spécification obligatoire ici ($E \supset R_1 \& R_1 < R_2 \& R_2 // -S$).

Nous voyons sur ces différents exemples comment le plus-que-parfait, dans le récit, peut dans les trois langues contribuer à renforcer l'effet d'enchaînement des procès, en particulier en combinaison avec des adverbes temporels, soit en donnant une saillance particulière au procès suivant (interprétation d'accompli), soit au procès lui-même (interprétation d'antériorité). Mais nous avons vu aussi que ce soulignement de la succession des événements ne répondait pas à une contrainte linguistique, et que différents traducteurs mettaient plus ou moins en évidence cet aspect, certains traducteurs choisissant, avec le plus-que-parfait, de renvoyer à un état, ou choisissant alternativement, avec un autre temps, d'exprimer directement un état résultant. Et si ces premières observations confirment une valeur sémantique du plus-que-parfait tout à fait comparable dans les trois langues, en langue et en discours, un examen de l'ensemble des traductions du PPFCT d'un point de vue quantitatif souligne à nouveau la

³¹ Même si ces deux temps apportent des spécifications aspectuelles contraires, d'ouverture pour le premier et de fermeture pour le second.

variabilité des emplois. En anglais, la traduction par un PPFCT est respectivement de 67% (W. & E. Muir), 77% (J. A. Underwood) et 80% (M. Pasley, S. Corngold). En français, la traduction par un PQPFT est de 58% (A. Vialatte), 67% (B. Lortholary), 69% (C. David) et 76% (B. Vergne-Cain & G. Rudent). Le pourcentage des traductions par le PQPFT chez Vialatte, quoique supérieur à ce que serait un choix aléatoire, est sensiblement plus bas que les autres et marginalise quelque peu cette traduction. Si nous en faisons abstraction, le choix de la forme équivalente par défaut représente en moyenne, pour les sept autres traductions, près de 74%. Ce choix est donc très majoritairement effectué par les différents traducteurs dans les deux langues-cibles, et pris individuellement, ces résultats semblent confirmer notre hypothèse initiale d'une catégorie translinguistique ; mais si nous considérons le taux d'accord entre traducteurs, c'est-à-dire le nombre d'occurrences pour lesquelles les quatre traductions s'accordent sur cette forme équivalente, nous n'obtenons que 51% pour l'anglais et 44% pour le français. La faiblesse de l'accord en français est sans doute due à la traduction quelque peu déviante de Vialatte, mais dans tous les cas, on se retrouve avec un taux avoisinant les 50%, ce qui laisse penser qu'il s'agit d'un choix libre de traduire le PQPFT par un PQPFT/PPFCT ou non (à titre de comparaison, le taux d'accord pour la traduction du PRÄT en français par le PS, et en anglais par le prétérit simple, est supérieur à 75%). Autrement dit, la mécanique narrative d'enchaînement des procès ne dépend pas du plus-que-parfait comme elle peut dépendre du prétérit simple en anglais ou du passé simple en français, mais constitue plutôt une ressource stylistique, recoupant en partie (dans son interprétation d'antériorité) les emplois de temps simples : si nous avons expliqué pourquoi, à notre sens, il existe bien une différence sémantique entre la catégorie du plus-que-parfait par rapport aux temps simples, K. Welke (2005:357) a sans doute raison de noter qu'il ne faut pas surinterpréter cette différence.

Conclusion :

Nous nous sommes efforcé de préciser ici le rôle de la morphologie dans la sémantique des temps verbaux et l'incidence de celle-ci en contexte narratif. Le modèle de Reichenbach, proposé pour décrire une différence sémantique mais aussi une opposition morphologique, nous paraît un instrument approprié à ce questionnement, au prix de quelques modifications suggérées ici. L'observation de l'évolution de certains temps verbaux suggère un modèle explicatif selon lequel les temps périphrastiques formés à partir d'un auxiliaire au présent manifestent avec la situation d'énonciation, par cette construction auxiliée, un lien qui est au moins en partie de nature modale ; et lorsque des temps périphrastiques, tel le futur français³², deviennent des temps simples, on observe un renforcement de leur valeur temporelle corrélativement à l'effacement de la dimension modale, dès lors que le lien avec la situation d'énonciation n'est plus morphologiquement marqué. Par la suite, ces temps simples peuvent se voir à leur tour progressivement supplantés par de nouveaux temps périphrastiques³³ (*aller* + *infinitif* dans le cas présent). Il semble donc que le mouvement évolutif observé sur différentes langues, du synthétique à l'analytique, corresponde pour partie à une nécessité de réaffirmer ce lien modal avec la situation d'énonciation. Pour ce qui concerne le plus-que-parfait en tant que catégorie trans-linguistique, l'absence de lien marqué entre R et S explique sans doute pourquoi ce temps fonctionne aussi bien dans un contexte où une présence énonciative est marquée que dans un contexte où elle ne l'est pas, et pourquoi il n'a pas besoin, comme son équivalent présent, de traverser une évolution pour pouvoir exprimer en

³² A l'origine, *je travaillerai* est en fait *je travailler-ai*, ou *j'ai (à) travailler* (cf. l'anglais *I have to work*), nous sommes dans la modalité. De même, cf. B. ten Cate (1998:85) pour l'allemand : « comme dans toutes les expressions analytiques du futur, une forte prédisposition à la modalité peut être observée ici ».

³³ C'est la « théorie du volcan » de J. Boule (1988).

discours les différentes valeurs que permet sa morphologie. Même si le détail des traductions du PQPFKT allemand vers l'anglais et le français dépasse largement le cadre d'un seul article, un simple examen, certes restreint, mais systématique, de la traduction de plus de 200 occurrences dans huit textes différents semble confirmer notre hypothèse d'un plus-que-parfait catégorie translinguistique pour les trois langues considérées. La traduction du temps allemand par son équivalent reste en effet de loin le choix le plus fréquent. En revanche, la relative faiblesse du taux d'accord entre les traducteurs s'explique selon nous par le fait que comprenant au moins un R n'incluant pas E, il est fondamentalement un temps d'arrière-plan au sens de Weinrich (1973), plus propre à mettre un événement singulier en perspective qu'à représenter une succession événementielle. C'est pourquoi son emploi en contexte narratif ne correspond pas à une contrainte fonctionnelle forte ; elle dépend de facteurs contextuels dont l'interaction avec la sémantique de discours de ces formes reste à faire.

Bibliographie :

- Benveniste, Emile, 1966, Problèmes de linguistique générale, vol. 1, Paris, Gallimard.
- Bolinger, Dwight, 1977, Meaning and Form, London, Longman.
- Boulle, Jacques, 1988, La théorie du volcan, Actes de la table ronde « Pourquoi la linguistique diachronique », Université Paris 7.
- Cate, Abraham P. ten, 1998, Le parfait et le prétérit parfait en allemand, in : A. Borillo, C. Vettors & M. Vuillaume (éds), Cahiers Chronos 2, Amsterdam, Atlanta, Rodopi, pp. 75-86.
- Combettes, Bernard, François, Jacques, Noyau, Colette et Vet, Co, 1993, Introduction à l'étude des aspects dans le discours narratif, Verbum 4, Presses Universitaires de Nancy, pp. 5-48.
- Comrie, Bernard, 1981, On Reichenbach's Approach to Tense, Chicago Linguistic Society 17, pp. 24-30.
- Comrie, Bernard, 1985, Tense, Cambridge University Press.
- Culioli, Antoine, 1980, Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique, in : La notion d'aspect, J. David & R. Martin (éds.), Centre d'analyse syntaxique, Université de Metz, pp. 181-193.
- Dahl, Östen, 1985, Tense and aspect systems, Blackwell, Oxford.
- Fryd, Marc, 1998, Present perfect et datation : une dérive aoristique ?, in : A. Borillo, C. Vettors & M. Vuillaume (éds), Cahiers Chronos 2, Amsterdam, Atlanta, Rodopi, pp. 29-50.
- Fowler, Roger, 1977, Linguistics and the novel, London, New York, Methuen.
- Genette, Gérard, 1972, Figures, vol. 3, Paris, le Seuil.
- Gosselin, Laurent, 1996, Sémantique de la temporalité en français, Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect, Louvain-la-neuve, Duculot.
- Hamburger, Käte, 1957, Logik der Dichtung, Stuttgart, Klett.
- Keromnes, Yvon, 1998, Aspect et anaphore, in A. Borillo, C. Vettors et M. Vuillaume (éds), Cahiers Chronos 2, Amsterdam, Atlanta, Rodopi, pp. 1-20.
- Keromnes, Yvon, 2000, Formes verbales, narration et traduction : étude d'une nouvelle de F. Kafka et de quatre traductions de cette nouvelle en anglais et en français, Thèse de doctorat nouveau régime, Université Nancy 2.
- Kurylowicz, Jerzy, 1966, L'évolution des catégories grammaticales, Problèmes du langage, collection Diogène, pp. 54-71, Paris, Gallimard.
- Laca, Brenda, 2002, Temps et aspect : de la morphologie à l'interprétation, Saint Denis, Presses Universitaires de Vincennes, pp. 5-15.
- Reichenbach, Hans, 1947, Elements of symbolic logic, New York, Macmillan.
- Ricoeur, Paul, 1983, Temps et récit, vol. I, Paris, le Seuil.
- Thieroff, Rolf, 1992, Das finite Verb im Deutschen, Tübingen, G. Narr.

Touratier, Christian, 1996, *Le système verbal français*, Paris, A. Colin.

Vater, Heinz, 1975, *Werden als Modalverb*, in : J. Calbert & H. Vater (Hrsg.), *Aspekte der Modalität*, Tübingen, Günter Narr, pp. 71-148.

Vendler, Zeno, 1967, *Verbs and Time*, in : *Linguistics in Philosophy*, Cornell University Press, pp. 97-121.

Vetters, Carl, et Caudal, Patrick, 2005, *Que l'imparfait n'est pas (encore) un prétérit*, in : E. Labeau et P. Larrivée, *Nouveaux développements de l'imparfait*, Cahiers Chronos 14, Amsterdam, Atlanta, Rodopi, pp.45-77.

Vetters, Carl, et Caudal, Patrick, 2006, *Les temps verbaux : des connecteurs qui s'ignorent ?*, in : E. Moline, D. Stosic et C. Vetters (éds), *Les connecteurs temporels du français*, Cahiers Chronos 15, Amsterdam, Atlanta, Rodopi, pp. 105-137.

Vuillaume, Marcel, 1990, *Grammaire temporelle des récits*, Paris, Les Editions de Minuit.

Weinrich, Harald, 1964, *Tempus : Besprochene und erzählte Welt*, Stuttgart, Kohlhammer.

Welke, Klaus, 2005, *Tempus im Deutschen: Rekonstruktion eines semantischen Systems*, Berlin, De Gruyter.

Corpus :

Kafka, F., 1983 (1ère publication : 1915), *Die Verwandlung*, in *Das Urteil und andere Erzählungen*, Fischer, Hamburg.

Traductions en anglais

Corngold, S., 1996 (copyright traduction : 1972), *The Metamorphosis*, Norton & Company, New York, London.

Muir, W. & Muir, E., 1995 (copyright traduction : 1949), *Kafka, the Complete Short Stories*, Minerva, London.

Pasley, M., 1992, *The Transformation and Other Stories*, Penguin, London.

Underwood, J. A., 1991 (copyright traduction 1981), *Franz Kafka Stories 1904-1924*, Cardinal, London.

Traductions en français

David, Claude, 1990 (copyright traduction 1989), *La métamorphose et autres récits*, Gallimard, Paris.

Lortholary, Bernard, 1988, *La métamorphose, Description d'un combat*, Flammarion, Paris.

Vergne-Cain, B. & Rudent, G., 1988, *La métamorphose*, le Livre de Poche, Paris.

Vialatte, Alexandre, 1955, *La métamorphose*, Gallimard, Paris.